



District de la Loire de Football  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

*Comité de Direction*

## Compte-rendu du Comité de Direction du 26 septembre 2019, au District

### - Présents :

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Bernard BROUSSET - Marc MORETON - Jean-Pierre GONTHIER - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Fabrice BERTHON - Daniel BOCHU - Mohammed BOUGUERRA - Chantal DEGOULANGE - Jean-Louis FOREST - Serge FOURNY - Patrick GADEYNE - André MAGNIN - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Christian THETIER - Aimé THEVENON - Habib TOUNSI.

Soit 24 membres présents.

### - Absents excusés :

Charles BOULOGNE - Cécile BROUSSET - Alain JONARD

Soit 3 membres absents excusés.

### - Assistent à la réunion :

Frédéric BOUTEILLE (directeur administratif) - Aldric CHANCIoux (CTD Arbitrage) - Gérard LAJOIE (Conseil de l'Ethique) - Ludovic PUIPIER (Conseiller Technique).

La séance est ouverte à 18h45.

### • Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 22 mai :

Il est validé à l'unanimité. Le président en profite pour signaler que, désormais, nos réunions seront enregistrées pour en faciliter le compte-rendu, mais aussi pour lever tous les doutes éventuels.

### • Informations générales :

- Thierry Delolme confirme la démission de Thomas Vartanian, suite au courrier de ce dernier en date du 19 août, pour une demande de rupture conventionnelle. Etant certes employeur, mais pas les décideurs (Mairie de St Etienne et Etat), les contacts devenaient difficiles et même parfois assez tendus... Finalement, un accord mutuel a été trouvé pour mettre fin à sa mission auprès des clubs concernés, à la date du 30 septembre, avec l'accord de la Mairie de Saint-Etienne.

Si une autre expérience du même style devait être mise en place, il conviendra de cibler plus précisément le contenu des missions. La mairie stéphanoise vise à nouveau quelques quartiers, tandis que, comme le District, les représentants de l'Etat seraient favorables à une orientation départementale. A suivre...

- Le Comité de Direction fait part de son profond mécontentement à propos de la dotation prévue par le CNDS, fortement à la baisse. "C'est juste une véritable farce !" fustige le président, en constatant que les 9 000 € accordés au District (au lieu des 13 500 € calculés auparavant) n'auront de quoi satisfaire que 4 ou 5 clubs, après des dossiers très compliqués à monter. "Cette dotation correspond à 28 centimes



District de la Loire de Football  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

## Comité de Direction

par licencié départemental !" De toute façon, il y a de grandes chances que le CNDS (part territoriale des clubs) vive sa dernière année...

- Le District a pris l'option d'accueillir un jeune volontaire en "service civique", Stéphen FABRE-BULLY, dont le dossier est porté par le Comité Olympique et dont la mission essentielle tournerait autour du développement et de la promotion de la "Go Pro". Choisi essentiellement pour son niveau de formation juridique, car actuellement en deuxième année de "Master" de droit, son contrat est de 24 heures par semaine, au bon vouloir de l'individu, ce qui n'a donc rien à voir avec un travail de salarié. Comme la Ligue a octroyé au District la possibilité d'un second poste de volontaire, un appel à candidature est lancé avec, pour objectif, l'aide à l'organisation du "Centenaire du District".

- A propos de l'adresse mail des clubs, suite à la réponse très claire de la FFF, et malgré le désaccord avec certains membres de commission, le président précise, une bonne fois pour toutes, qu'il suffit que cette adresse contienne le nom du club derrière le sigle @ pour être considérée valable : une position validée et applicable à toutes les commissions, suite à un vote quasi unanime (22 pour et 2 contre). A cet effet, le CD souhaite que les textes de la Ligue soient rectifiés en conséquence...

- Autre point d'achoppement avec la Commission des Règlements, un mail adressé à la Ligue Aura par le District, en date du 9 septembre, en vue d'évoquer une joueuse de l'AS St Etienne qui aurait joué en R1, alors qu'elle était suspendue. Marc Moreton signale que ce cas n'est pas unique en son genre et qu'un tel signalement apparaît régulièrement dans les PV de la Ligue. Cependant, après plusieurs avis contradictoires, force est de constater l'impossibilité matérielle de pouvoir contrôler toutes les feuilles de match : avec 11 voix favorables, 11 abstentions et 2 défavorables, il est décidé de ne plus interférer pour des rencontres dont le District n'a pas la gestion. En conséquence, le président enverra une lettre d'excuses à l'ASSE.

- La nouvelle politique fédérale, adoptée par la Ligue Aura, est de confier à une entité indépendante, l'Institut de Formation au Football (IFF), avec une déclinaison régionale, l'Institut Régional de Formation au Football (IRFF) et de centraliser toutes les formations... Dans le même temps, les bons de formation qu'utilisent en particulier la Commission des Arbitres et celle des Educateurs, sont fortement à la baisse, tandis que les frais pédagogiques augmentent, ce qui ne convient pas du tout : il est décidé de ne pas adhérer au dispositif et de renvoyer ces bons, quitte à rentrer en rébellion avec les autorités, dans l'intérêt de nos clubs. Le président doit adresser une contre-proposition à la Ligue, afin de revoir le montage financier.

### • Le point sur la mandature :

En procédant à l'énumération des 21 projets présentés pour la mandature 2016/2020, il s'avère qu'une grande majorité des promesses exposées ont été tenues.

Un point particulier est évoqué pour le Foot d'Animation qui reste à peaufiner, concernant notamment les nouvelles règles à mettre en pratique.

A propos du Foot Féminin, l'objectif des 2 000 licenciées ne semble pas encore atteint. Gérard Lajoie dit avoir constaté une baisse au niveau du foot à 8 en seniors, mais une augmentation chez les plus jeunes. Ludovic Pupier confirme à ce sujet, en soulignant le travail effectué par William Vallas sur les U13/U15, en précisant qu'un effort sera encore porté sur les plus jeunes.

Pour le projet technique, il convient désormais que les intervenants extérieurs soient licenciés au District. Sur le plan financier, le CD rappelle avec une certaine satisfaction que, conformément aux promesses, le budget de fonctionnement des commissions a pratiquement doublé, tandis que la trésorerie du District a été volontairement baissée, passant de 1,4 millions à 1,1 millions d'euros, sans pénaliser les clubs.

Parmi les objectifs encore à atteindre, citons la création d'une commission pour le suivi des règlements. En résumé, on peut estimer que les engagements pris lors de la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante du District, sont déjà tenus à 85/90 %.



District de la Loire de Football  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

• **Les axes de travail pour la saison :**

- Développement de l'accueil des handicapés : les finales organisées en fin de saison dernière ont été très bien ressenties, mais il s'agit maintenant de passer à l'étape supérieure, avec l'accueil dans les clubs, sans les isoler, en les associant aux entraînements, avec les mêmes conditions (matériel, maillots, etc...). Le club de Grand-Croix Lorette est un bel exemple, en se rapprochant d'un "Impro" voisin et en accueillant leurs jeunes... Le Csadh Saint-Etienne, Firminy et Saint-Just/Saint-Rambert sont également cités en exemple... A moyen terme, il faudra trouver un espace de jeu durant les week-ends. L.Pupier précise qu'il ne faut pas confondre le handicap et le "sport adapté", tandis que Paul Brideau cite en exemple une association roannaise, l'ARSA, qui gère justement le "sport adapté" et qui pourrait être contactée. L'idée d'une dotation de matériel, voire d'une prime qui pourrait être attribuée aux clubs qui s'engageraient dans cette voie, soulève un avis favorable.

- Développement du partenariat : afin d'améliorer ce domaine, notamment auprès de partenaires privés, le CD a besoin d'un outil de communication et T.Delolme propose d'acheter une structure gonflable avec des emplacements publicitaires possibles, afin de la prêter aux clubs lors de leurs manifestations. Il s'agit aussi de sortir des murs du District et d'aller dans les villages par exemple, avec les nouveautés proposées par la FFF (Foot Santé, Foot en marchant, etc...). Afin de valoriser cette démarche, Maurice Pélissier espère que tous les membres du District se sentiront impliqués pour la recherche de potentiels partenaires. Paul Brideau ajoute qu'il faut d'abord savoir ce que l'on peut proposer et de faire attention à ne pas "se marcher dessus" dans le cadre de l'organisation du "Centenaire du District". A ce sujet, le président a revu sa position au sujet d'un éventuel repas offert aux seuls officiels, et que l'idée d'un lunch, ouvert à l'ensemble des participants, conviendrait mieux : une étude de faisabilité et des coûts engendrés sera menée avant toute décision.

- Opération "Les Etoiles du Foot" : Michel Teil rappelle qu'un film a lancé cette opération lors de notre Assemblée Générale et que les clubs ont commencé à mettre en place les tests auprès de leurs U11... A chaque réunion d'harmonisation du début de saison, les responsables en ont rappelé les fondamentaux. De plus, l'Amicale des Educateurs s'engage à rendre visite aux clubs afin de leur présenter cette opération inédite. L'objectif est d'obtenir les résultats de 500 jeunes environ, puis d'organiser une sorte de phase finale pour les meilleurs qui seraient présentés et récompensés au cours des finales de coupes jeunes.

- La FMI va être mise en place dans les derniers championnats de jeunes. Des formations sont prévues durant le mois d'octobre, en espérant être fonctionnel dès la reprise en D3 et D4, pour la seconde phase des U15 et des U18. La question se pose pour une éventuelle nouvelle dotation de tablettes, mais il faut, avant tout, quantifier le besoin et faire remonter les attentes au niveau de la Ligue, pour éventuellement proposer un achat groupé.

• **Validation des membres de commission :**

- Le CD a le plaisir d'accueillir le nouveau Conseiller Technique Départemental de l'Arbitrage (CTDA) qui, comme le précise T.Delolme, a fait l'unanimité parmi les 8 candidats reçus... Aldric CHANCIoux se présente, en se disant d'abord très heureux d'intégrer notre district et être preneur de toutes nos idées ; originaire du Puy de Dôme, il entend beaucoup travailler sur les comportements et les attitudes à respecter, cherchant ainsi à améliorer l'image donnée par les arbitres ; d'autre part, une vidéo a été envoyée à chacun pour leur apprendre à rédiger au mieux un rapport ; enfin, il compte mettre en place un suivi efficace auprès des jeunes arbitres.

- Pour la Commission des Terrains, Serge Fourny présente la candidature de Jean-Pierre Gonthier pour le secteur stéphanois, dans le but du renouvellement de cette commission à compter de 2020.



District de la Loire de Football  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

## *Comité de Direction*

- La Commission Féminine accueille une nouvelle membre, en la personne de Laurence PASQUIER.
- Pour la Commission Technique, Michel Barsotti présente un nouvel intervenant, David CHASSAGNE.
- La Commission des Arbitres, par la voix de son président, Pascal Rebaud, présente trois nouveaux observateurs chez les seniors : Gacem BESSEM, Sezer KAPAN et Jean-Marc PERRET.
- Marie-Pierre Folléas quitte la Commission Futsal et passe à la Commission Prévention et Formation ; elle assistera également le président pour le suivi du courrier stéphanois.

### • **Obligation d'équipes de jeunes :**

Lors de l'AG du District de fin de saison, aucune proposition n'ayant reçu l'aval des clubs, le Comité de Direction a reformulé le vœu sur l'obligation faite aux clubs de posséder des équipes de jeunes, Marc Moreton précisant qu'actuellement, cinq clubs de D2 (Boisset/Chalain, Briennon, Pouilly les Nonains, Sud Forézienne, Villerest) sont considérés en infraction. Dans le cadre des ententes, tous les clubs impliqués seront validables, sous réserve d'un minimum de joueurs. Ainsi, ils devront posséder au moins 5 licenciés dans la ou les catégories servant de référence ; à défaut, un club devra posséder un minimum de 30 titulaires d'une licence dans les catégories jeunes (U7 à U18). Il faudra que cette nouvelle application soit votée lors de l'AG financière du mois de décembre et adoptée pour la saison en cours.

### • **Commission d'Arbitrage :**

P.Rebaud demande la révocation de 17 jeunes arbitres car la commission est sans nouvelles d'eux depuis 2 ans : une décision validée par le CD et qui concerne les personnes suivantes : Redouan AGUID, Lucas BONNET, Yanis BOUCHAGOUR, Enzo CANNELA, Fradj CHEDLI, Belkacem EL BAZ, Bilal EL MAAROUFI, Ashraf EZZIANI, Ilyes FETISSI, Bilel HAMRI, Ilyes KHETTAL, Fadi MADJIDI, Duarte OLIVEIRA ANDRADE, Yanis PEDEN LEBRINI, Alexis SALICHON, Mickaël MARGERIT, Issam ROUABAH.

Il propose ensuite un aménagement du règlement intérieur concernant les échecs lors des tests de début de saison : il s'agit d'assouplir la mesure afin de conserver les officiels dans la plus petite division, pour lesquels la participation aux tests serait suffisante. Il demande ensuite un petit amendement sur les questionnaires, notamment un réajustement des malus prévus.

A propos des désignations pas toujours assurées, le constat est malheureusement évident avec la perte de nombreux jeunes arbitres.

Un aspect plus positif est évoqué par Tonio Rodrigues qui annonce un premier contact avec le district du Puy de Dôme pour un échange d'arbitres seniors ; L.Pupier le met alors en garde car l'arbitrage en Auvergne possède quelques particularités (pas de carton blanc, hors-jeu signalé par les assistants bénévoles, etc...).

### • **Questions diverses :**

- A l'occasion d'une demande d'une remise de peine, Habib Tounsi rappelle les faits d'un dossier traité le 10 septembre 2018 et qui a entraîné une lourde suspension (3 ans) à compter du 29 avril 2018. Cette demande est refusée à l'unanimité, moins une abstention.

- Une règle sera désormais appliquée pour les anniversaires des clubs : le cinquantenaire sera honoré, puis tous les 10 ans, avec une récompense uniforme. Ainsi le club d'Aveizieux sera récompensé à postériori.



District de la Loire de Football  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

## *Comité de Direction*

- Suite à des incidents survenus au cours d'un match amical, la Commission de Discipline peut-elle agir? Avant toute intervention, il faut se renseigner auprès de la Ligue : si oui, un dossier en instruction peut être envisagé ; sinon, l'affaire peut se réduire à une simple confrontation verbale...
- Les mises à jour de règlements devront être effectives rapidement afin de pouvoir être validées lors de la prochaine AG financière qui, en principe, se tiendra le vendredi 13 décembre à Saint-Priest-en-Jarez, sous réserve de la disponibilité de la salle.
- Francis Vidry signale avec plaisir que la Commission des Délégués qu'il préside s'est bien étoffée, ce qui va permettre un plus grand nombre de désignations. Dans le but de former au mieux les nouveaux, des désignations seront doublées dont l'une prise en charge par le District.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

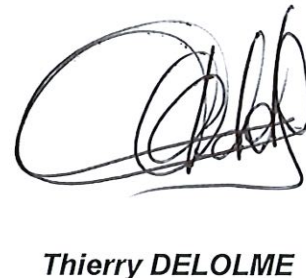
Le prochain Comité de Direction aura lieu le mercredi 30 octobre à partir de 18h30, au siège de la Délégation Roannaise.

*Le Secrétaire Général,*



**Paul BRIDEAU**

*Le Président du DLF,*



**Thierry DELOLME**